

CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE DÉPARTEMENT ANTICIPE

Espaces extérieurs aménagés au collège Montaigne à Périgueux

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

N° 87
OCTOBRE
NOVEMBRE
2026



Vivre en PÉRIGORD

ÉDITO

L'été qui vient de s'achever aura été parmi les plus chauds – sinon le plus chaud – de l'histoire moderne. Jamais le Périgord n'avait connu des températures aussi élevées, sur des périodes aussi longues et avec une telle récurrence.

Cette situation tend à devenir la norme. Il y a fort à parier que nous subirons, lors des prochaines saisons estivales, les mêmes chaleurs, les mêmes sécheresses, et des épisodes orageux que les spécialistes prédisent de plus en plus violents.

Il n'y a plus personne de sérieux, aujourd'hui, pour contester la réalité du changement climatique : les derniers climatosceptiques ont beau faire de la résistance et nier l'évidence, ils n'ont plus aucun crédit.

Après avoir subi des crues particulièrement importantes en début d'année, le Périgord n'a pas été épargné, depuis le mois de mai, par le manque de pluie et les périodes de canicule,

avec de lourds impacts : mise en danger sanitaire de nos concitoyens les plus fragiles, augmentation du risque d'incendie, raréfaction de la ressource en eau, fragilisation de la biodiversité, modification des modes de travail et de production des entreprises et des commerces, mise à mal de l'activité associative et festive avec l'annulation de nombreux événements sportifs et culturels...

Il nous faut donc nous adapter et trouver des solutions. Le Conseil départemental n'a pas attendu que la machine climatique s'emballe pour agir. Nous avons ainsi pris de nombreuses mesures d'anticipation pour adapter notre territoire à ce changement, mais aussi pour contribuer à en réduire les causes.

C'est notamment le sens du déploiement du 100% bio, 100% local et 100% fait maison dans les cantines des collèges gérés par le Département, qui contribue grandement à réduire les distances de transport des denrées. Ou encore, entre autres exemples, de la mise en œuvre, il y a plusieurs années, d'un plan de végétalisation des cours des collèges

et d'isolation des bâtiments par l'extérieur, qui se poursuit et s'amplifie.

C'est aussi pour adapter la Dordogne aux bouleversements en cours que j'ai souhaité engager une réflexion sur la question du stockage de l'eau. Si nous voulons préserver les nappes phréatiques et les usages de nos rivières dans les années et décennies futures, nous devons réfléchir à la constitution de réserves en amont de nos rivières. Il n'y a en effet aucun hasard au fait que les bassins de la Dordogne et de la Dronne – rivières qui bénéficient toutes deux de retenues importantes – soient les seuls à ne pas être passés en situation de crise cet été.

Au fatalisme et au dogmatisme, nous préférons résolument l'action et l'innovation !

Très cordialement,

Germinal PEIRO

Président du Conseil
départemental de la Dordogne



**Assises départementales du Sport :
17 novembre 2026 à Périgueux**

A travers une conférence et deux tables rondes, cette journée permettra d'échanger autour des enjeux : « Le sport partout et pour tous, un levier au service des politiques publiques » et « Le sport, compétence partagée et reflet de notre société ». Grand témoin : Patrick Bayeux, spécialiste des politiques publiques sportives et des équipements sportifs.

SOMMAIRE

2

À LA UNE

Le pont de Sourzac retrouve une nouvelle jeunesse

Le Département, acteur de la prévention et de la vaccination des collégiens

Chèques-sport
Un coup de pouce du Département pour la pratique sportive des jeunes Périgourdins

Fibre optique en cas de problème, qui contacter ?

FSE + : une programmation 2026 pour accompagner près de 866 personnes vers un retour à l'emploi

3

L'ACTU DES CANTONS

Canton de
LALUNDE

Canton de
TERRASSON

Canton de
LA VALLÉE
DE L'HOMME

4 - 5

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

Rentrée scolaire 2026
Un plan ambitieux pour adapter les collèges au réchauffement climatique

La poursuite de la révolution des cantines

6

CONTOURNEMENT DE BEYNAC

L'Etat indemnise le Département à hauteur de 24 millions d'euros

7

UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

Le Département soutient le développement du réseau cyclable en Dordogne

8

LES GENS D'ICI

Aux Jardins de Boscornut
Agriculteurs à St-Orse

Jérôme Leplus-Habeneck
Directeur de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

9

Périgord-Vert Nontronnais : les métiers d'art au cœur du territoire

RESTAURANT
Au P'tit Sablé

10 - 11

ÇA BOUGE EN PÉRIGORD

AGENDA
OCTOBRE NOVEMBRE
Rubrique Oc

Expression des groupes politiques

12

RETOUR EN IMAGES
SUR LE TOUR
DE FRANCE
2026
EN DORDOGNE

www.dordogne.fr

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



@cddordogne



LE PONT DE SOURZAC

retrouve une nouvelle jeunesse

Après dix mois de travaux, le pont de Sourzac, qui relie Sourzac à Saint-Louis-en-l'Isle par la RD3E5, a été inauguré le 16 septembre. Construit en 1895, cet ouvrage métallique de 77 mètres nécessitait une réhabilitation complète pour assurer sa pérennité et la sécurité de ses usagers.

Une inspection réalisée en 2021 avait mis en évidence une corrosion importante de la structure métallique, des défauts d'étanchéité ainsi que des appuis vieillissants. Le Département a donc engagé une opération d'envergure, menée du 3 novembre 2025 au 11 septembre 2026, avec une fermeture totale du pont jusqu'au 31 août et la mise en place d'une déviation.

Le chantier a notamment permis de remplacer les éléments métalliques dégradés

et les appareils d'appui, de refaire l'étanchéité et la chaussée, de poser un nouveau tablier et de repeindre entièrement l'ouvrage. Les garde-corps ont également été remplacés et les trottoirs élargis à 1,40 m de chaque côté, afin de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécuriser les déplacements des piétons.

Situé dans le périmètre Natura 2000 de la Vallée de l'Isle, le chantier a fait l'objet de mesures environnementales spécifiques.

Le montant de l'opération s'élève à 2 M€ TTC pris en charge par le Département avec une participation de l'État de près de 620 000 €.

CHÈQUE-SPORT

Un coup de pouce du Département pour la pratique sportive des jeunes Périgourdiens

Depuis 2021, le Département a mis en place une aide exceptionnelle de 25 euros, à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne. Cet accompagnement est corrélé à la prise d'une licence dans une association sportive fédérée dont le siège est en Dordogne (y compris licences sport scolaire).

En créant le « Chèque-sport Dordogne-Périgord », le Conseil départemental a souhaité soutenir la reprise d'une activité sportive encadrée dans un contexte sanitaire particulier. Depuis lors, le succès de ce dispositif n'a cessé de se conforter, et lors de la dernière campagne 2025-2026, 3339 jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement.



Le « Chèque-sport Dordogne-Périgord » est cumulable avec les autres aides mises en place par l'Etat, les collectivités locales et les organismes qui agissent pour faciliter l'accès à la pratique sportive fédérale et scolaire.

LE DÉPARTEMENT,

acteur de la prévention et de la vaccination des collégiens

Prévenir pour mieux protéger. Depuis 2023, une campagne nationale de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) et la méningite est proposée gratuitement aux filles et garçons de 11 à 14 ans, principalement scolarisés en 5^e et 4^e, ainsi qu'aux jeunes accueillis en établissements et services médico-sociaux (ESMS).

En Dordogne, le Département est pleinement engagé aux côtés de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS-NA). Il mobilise ses équipes mobiles de professionnels de santé de la Protection maternelle et infantile (PMI) et de son Centre de vaccination. Au premier semestre 2027, elles interviendront dans 20 collèges et 16 ESMS, notamment dans les secteurs Nord, Est et Sud-Est.

La vaccination contre le HPV repose sur deux doses, la première en 5^e et la seconde 6 à 12 mois plus tard, quand les jeunes sont en général en 4^e. La vaccination contre la méningite nécessite une seule dose, idéalement en 5^e. Les deux vaccinations peuvent être réalisées lors de la même séance. Cette campagne est également l'occasion de vérifier les vaccinations et de proposer, si nécessaire, certains rappels ou rattrapages, notamment contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Objectif : atteindre 80 % de couverture vaccinale chez les jeunes concernés. La vaccination contre le HPV constitue en effet un moyen de prévention important contre plusieurs cancers.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 15 octobre 2026 sur la plateforme dédiée. Le consentement des deux parents est nécessaire. Le carnet de santé devra être présenté le jour de la vaccination.

<https://colleges.campagneDEVACCINATION.FR/naq/>



FIBRE OPTIQUE

En cas de problème, qui contacter ?

Le réseau public de fibre optique est construit, mais qui en assure l'entretien ?

Le Syndicat Mixte Périgord Numérique a construit le réseau public de fibre optique qui dessert la Dordogne. Aujourd'hui, sa commercialisation et son exploitation sont assurées par la SPL Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD).

Vous êtes abonné et votre connexion est interrompue ?

Votre premier réflexe doit être de contacter votre opérateur commercial (Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free...). Il est votre interlocuteur pour le suivi de votre abonnement et le rétablissement de votre connexion.

Vous constatez un dommage sur le réseau ?

Câble sectionné ou au sol, poteau penché ou cassé, armoire ouverte ou dégradée... Signalez-le directement à NATHD sur son site internet. Votre signalement permet à l'exploitant d'identifier le problème et d'organiser l'intervention nécessaire.

CONTACTS À RETENIR :

En cas de coupure → opérateur

En cas de dommage constaté → NATHD



FSE + : une programmation 2026 pour accompagner près de 866 personnes vers un retour à l'emploi

Grâce aux financements du Fonds social européen (FSE+), le Département de la Dordogne accompagne des actions en faveur du retour à l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle.

À la suite des deux appels à projets lancés en décembre 2025, 13 projets portés par des structures locales ont été proposés pour bénéficier de ces financements.

Le 1^{er} juillet 2026, le Comité départemental de programmation (composé d'élus du Département et de partenaires extérieurs) a retenu 8 projets, représentant 579.509 € de financements européens.

Une programmation 2026 finalisée à l'issue du second comité réuni le 10 septembre qui permettra à 13 projets au total de bénéficier de 928.121 € de crédits du FSE+.

Derrière ces chiffres, ce sont surtout des 866 personnes qui sont accompagnées pour retrouver le chemin de l'emploi et gagner en autonomie.

Les actions soutenues concernent notamment les allocataires du RSA, les personnes confrontées à des difficultés de logement, les personnes en situation de handicap et les jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance.

I CANTON DE LALINDE

RD 703 à Lalinde : un nouveau giratoire pour accompagner une opération de développement économique

Le Département de la Dordogne a réalisé un giratoire sur la RD 703, au lieu-dit Les Galandoux à Lalinde, afin d'accompagner le projet de transfert et d'extension d'un commerce (enseigne Intermarché - SCI KAIROS).

Implanté en entrée de bourg, en direction de Port-de-Couze, ce nouvel établissement propose une surface de vente de 2340m², soit une augmentation d'environ 30% par rapport à l'ancien magasin. Les terrains d'implantation du projet n'ayant plus d'avenir agricole, ils ont ainsi trouvé une nouvelle vocation en recevant des activités commerciales.

La nature et de l'importance du projet ont rendu nécessaire un aménagement sécurisé de la RD 703. Le giratoire dimensionné à 18 mètres de rayon, permet d'assurer la desserte de l'ensemble des parcelles voisines et de rétablir l'accès à l'entreprise Munksjo située dans la même zone, au moyen d'une voie de tourne-à-gauche. « C'est le Département qui assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise

d'œuvre de l'opération. Un chantier qui illustre son rôle de facilitateur et d'aménageur au service des acteurs économiques du territoire » rappellent les Conseillers départementaux du canton, Marie-Lise Marsat et Serge Mérillou.

Le projet intègre également la perspective d'une implantation commerciale du groupe ALDI à proximité immédiate. Dans le cadre de la convention financière conclue entre les partenaires, la SCI KAIROS et la SAS IMMALDI & Compagnie participent chacune à hauteur de 40 % du montant total de l'opération, estimé à 750.000 € TTC. En cas de confirmation de l'implantation ALDI, une quatrième branche sera intégrée au giratoire, portant la part résiduelle du Département à 20 %.

Les études préalables ont été conduites conformément aux exigences réglementaires. Le diagnostic d'archéologie préventive n'a pas donné lieu à prescription de fouilles, et un permis d'aménager a été délivré le 30 août 2025. Le déplacement des réseaux nécessaires a été réalisé en amont du chantier.

Les travaux, confiés au groupement EUROVIA (Bergerac) et ETR (Creyse), ont débuté le 13 octobre 2025. Menés sous alternat de circulation, ils ont permis la réalisation des terrassements et couches de forme en 2025, puis des revêtements, équipements et signalisation au début de l'année 2026. La mise en service

du giratoire s'est faite en cohérence avec l'ouverture du nouvel Intermarché au printemps 2026.



Conseillers départementaux
Marie-Lise Marsat
Serge Mérillou



I CANTON DE TERRASSON

De nouveaux locaux pour le centre médico-social (CMS) de Terrasson

Inaugurés en juillet, les nouveaux locaux du centre médico-social de Terrasson, rue du Dr Dupart, remplacent ceux occupés durant presque 40 ans au sein du château Jeanne d'Arc qui n'offraient plus les conditions d'utilisation nécessaires, aussi

bien en termes de surfaces disponibles que de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

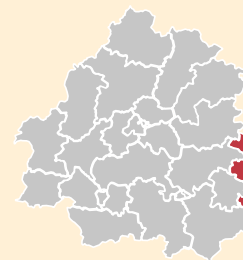
Fort de ce constat, le Département a décidé de construire, pour un montant de 1,5 million d'euros, des locaux plus adaptés et fonctionnels sur un terrain proche du collège Jules Ferry. Afin d'accueillir au mieux le public et de favoriser un cadre de travail agréable, notamment pendant les périodes de fortes chaleurs, une partie du bâtiment est constituée en ossature bois avec une isolation extérieure en matériaux biosourcés ; le bâtiment a, par ailleurs, bénéficié d'une végétalisation partielle et des espaces communs climatisés ont été créés.

15 agents du Département* assurent l'accueil et l'orientation des personnes pour ce qui relève principalement de questions de santé, de protection de l'enfance ou d'accompagnement de situations de précarité.

Comme l'indiquent les Conseillers départementaux du secteur, Régine Anglard et Michel Lajugie, « l'action sociale du Département se déploie également, à l'échelle du canton, à travers des permanences sociales à Salignac-Eyvigues et à Carlux. »

Enfin, le projet d'une antenne du Centre de Santé Sexuelle de Sarlat est à l'étude au sein de ce nouveau CMS pour une ouverture envisagée en janvier 2027.

Nul doute que ces nouveaux locaux, tant en raison de leur conception que de leur implantation en centre-ville, contribueront à faciliter l'accès de ce service à la population et à conforter le lien avec les partenaires du Département.



Conseillers départementaux
Régine Anglard
Michel Lajugie

* Trois assistantes sociales, une référente insertion, trois secrétaires, une secrétaire de PMI (Protection maternelle infantile), un médecin, une puéricultrice, deux éducatrices spécialisées, deux référentes autonomie et une technicienne de surface.

I CANTON DE LA VALLÉE DE L'HOMME

Lascaux IV : Le site emblématique du territoire fête ses 10 ans

Au début des années 2010, le Conseil départemental de la Dordogne a lancé le projet du centre international de l'art pariétal Montignac-Lascaux (dit Lascaux IV). En faisant le choix, d'une réalisation de cette ampleur autour de Lascaux, le Département a fait le pari de l'avenir : celui de préserver un patrimoine exceptionnel, de le transmettre aux générations futures et d'en faire un levier durable d'attractivité pour l'ensemble du territoire.

Inauguré le 10 décembre 2016, le Centre répond à un double enjeu. Il permet de protéger définitivement la grotte originale, fermée au public depuis 1963, tout en offrant aux visiteurs une expérience scientifique, culturelle et pédagogique d'exception grâce à la reproduction intégrale de la cavité et à une scénographie faisant appel aux technologies les plus innovantes.

Ce projet majeur a été rendu possible par la mobilisation de plusieurs partenaires publics : le Conseil départemental de la

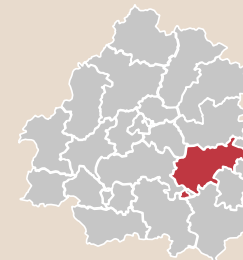
Dordogne, maître d'ouvrage et principal porteur de l'opération, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union européenne.

L'ambition s'est également exprimée dans l'architecture. L'agence norvégienne Snøhetta, lauréate du concours international, a conçu un bâtiment qui dialogue avec la colline et le paysage de la vallée de la Vézère. Par son intégration au site et son caractère contemporain, Lascaux IV est devenu une réalisation architecturale reconnue bien au-delà de la Dordogne.

Depuis son ouverture, le Centre, dont l'exploitation est confiée à la SEMITOUR Périgord, a accueilli plusieurs millions de visiteurs. Ces visiteurs ont pu admirer ce chef-d'œuvre unique au monde mais également découvrir une humanité en dialogue, dans le temps et dans l'espace. Cette fréquentation exceptionnelle confirme le rôle de Lascaux IV comme locomotive de l'économie touristique départementale. Son rayonnement bénéficie à l'ensemble de la Dordogne, en renforçant l'activité des hébergements, restaurants, commerces et autres sites touristiques.

Florence Gauthier et Christian Teillac, Conseillers départementaux du canton de la Vallée de l'Homme le soulignent : « Dix ans après son ouverture, Lascaux IV est la démonstration qu'une collectivité peut porter une vision ambitieuse pour son territoire : protéger notre patrimoine, créer de l'activité et faire rayonner durablement la Dordogne en France et dans le monde. »

Pour célébrer cet anniversaire, tout au long de l'année, des événements divers sont programmés par la SEMITOUR. Retrouvez toutes les infos sur www.lascaux.fr.



Conseillers départementaux
Florence Gauthier
Christian Teillac



Inauguration du Centre International de l'Art Pariétal Montignac Lascaux le 10 décembre 2016 en présence du Président de la République, François Hollande

4 UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

RENTÉE SCOLAIRE 2026

Un plan ambitieux pour adapter les collèges au réchauffement climatique

15.875 collégiens (public et privé) ont repris le chemin des cours mardi 1^{er} septembre à l'occasion de la rentrée scolaire 2026. Une rentrée placée sous le signe de l'adaptation des collèges au changement climatique à travers un vaste plan qui va s'échelonner jusqu'au printemps 2027. En parallèle, le déploiement d'une alimentation 100% bio, locale, faite maison et de saison se poursuit dans l'ensemble des cantines des collèges.

Agir aujourd'hui pour anticiper demain, tel est le sens du plan départemental d'adaptation des collèges aux fortes chaleurs lancé par le Département à l'occasion de la rentrée scolaire. Au sortir d'un été où les épisodes caniculaires se sont succédé, la collectivité a souhaité engager une stratégie globale conciliant actions immédiates et à venir, amélioration du confort d'été et adaptation durable du patrimoine départemental.

Depuis 10 ans déjà, le Département agit pour améliorer la performance énergétique de ses bâtiments, renforcer leur protection contre la chaleur et végétaliser leurs espaces extérieurs. Cela s'inscrit dans sa politique d'excellence environnementale. Mais l'accélération du changement climatique et la multiplication des épisodes de fortes chaleurs imposent désormais d'aller plus loin et plus vite.

Isolation par l'extérieur

Depuis 2021, les collèges du Bugue, de Mussidan, Thiviers et Jacques-Prévert à Bergerac ont fait l'objet de vastes travaux d'isolation par l'extérieur pour un budget compris entre 1,5 et 2 millions d'euros par an (les travaux à Brantôme et Clos-Chassaing à Périgueux sont en cours).

A cela s'ajoutent la rénovation et l'amélioration des chaufferies et la mise en place de gestions techniques centralisées, l'installation de protections solaires ainsi que la prise en compte systématique du confort d'été dans les opérations de réhabilitation.

Aménagements paysagers

En parallèle, un programme progressif de renaturation et d'amélioration des espaces extérieurs a été conduit à compter de 2023. Avec, d'une part, des travaux d'aménagements tels que, par exemple, la réfection du théâtre de verdure du collège de Belvès, la création d'un théâtre de verdure aux collèges de Vélignes et de Piégut-Pluviers, des aménagements paysagers dans les collèges de Mussidan et Saint-Astier ou encore la création de vergers et de jardins pédagogiques dans neuf collèges.

D'autre part, plusieurs projets structurants ont été menés à bien aux collèges Henri-Bretin à Neuvic, Michel-de Montaigne à Périgueux, Eugène-Le-Roy à Bergerac et Suzanne Lacore à Thenon. Les cours ont été repensées avec une désartificialisation et une renaturation conséquentes dont les effets ont pu être quantifiés. Au collège Montaigne, par exemple, la température mesurée a baissé de près de 5 degrés.

L'ensemble de ces projets représente un investissement de 409.810 €, dont 214.933 € de financements extérieurs mobilisés.

Une lutte contre la chaleur efficiente

Cette année, le Département passe à la vitesse supérieure : des brasseurs d'air sont installés au plafond dans les salles les plus exposées aux fortes chaleurs, en priorité celles accueillant les examens.

Suite à une phase de test réalisée cet été dans les collèges de Sarlat et Coulounieix-Chamiers, 380 brasseurs d'air sont en place depuis le mois de septembre, moyennant un investissement de 90.000 €. Autant d'équipements très silencieux, sécurisés et bien intégrés, qui permettent de faire baisser la température dans les salles de classe en cas de fortes chaleurs, mais qui permettent également d'améliorer le confort thermique en hiver en homogénéisant la chaleur.

Le déploiement de ces dispositifs va s'accélérer à compter du mois de janvier 2027, dans le cadre d'un marché public spécifique, pour un investissement estimé à 300.000 € avec pour objectif de finaliser le déploiement des mesures au printemps 2027.

Des protections solaires renforcées

Le Département poursuivra les opérations prévues dans le cadre du programme pluriannuel de travaux en intervenant, en priorité, sur les collèges dont les bâtiments sont exposés ou moins bien pourvus en protections solaires.

A partir du mois de janvier des stores extérieurs ou des volets roulants seront installés ou remplacés. Les toitures terrasses bitumées seront peintes en blanc afin de limiter l'impact des fortes chaleurs sur les groupes frigorifiques des chambres froides des cuisines. Le coût de ces opérations est estimé autour de 100.000 €.

Enfin, chaque établissement sera invité à identifier un ou plusieurs espaces qui pourront constituer des zones refuges climatiques, intégrées aux protocoles de gestion des épisodes caniculaires.



Aménagement des espaces extérieurs du collège de Thenon



Des espaces extérieurs rafraîchis durablement

Le Département va transformer des cours souvent très minérales en véritables espaces de vie favorisant le confort des élèves, le bien-être des équipes éducatives et l'adaptation des établissements aux effets du changement climatique.

Cela passera par une redéfinition des espaces extérieurs (espaces de travail, de jeux, de repos, de détente) et la mise en place d'un programme de renaturation avec davantage d'arbres dans tous les collèges.

Il s'agit ainsi de réduire les îlots de chaleur par la plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes grimpantes pour augmenter significativement les surfaces végétalisées, tout en tenant compte d'une intégration durable de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

La restauration scolaire adaptée

Le Département va élaborer un protocole opérationnel « Restauration et hébergement – fortes chaleurs » qui sera mis à disposition des établissements à compter du printemps 2027.

Ce protocole s'articulera autour de deux axes : l'adaptation des menus et un renforcement de l'hydratation d'une part et, d'autre part, l'ajustement de l'organisation du travail des équipes de restauration en cas de fortes chaleurs.

Des scénarios de menus « fortes chaleurs » seront élaborés en tenant compte des contraintes thermiques, des capacités techniques des cuisines et des différents publics accueillis.

Les préparations fraîches, légères et riches en eau, tout en maintenant les exigences du Département en matière de





Isolation par l'extérieur au collège de Thiviers

En parallèle, des espaces pédagogiques extérieurs (vergers, potagers, jardins aromatiques, espaces biodiversité) permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux et alimentaires, seront développés.

Sur la base d'un inventaire global des sites réalisé pendant l'été, 250 arbres et 4000 jeunes plants et arbustes seront plantés sur l'ensemble des collèges le nécessitant dès cet automne.

Deux projets structurants seront réalisés au collège Clos-Chassaing à Périgueux et au collège Les Trois Vallées à Vergt avec la plantation de 21 arbres et 400 arbustes, la désimper-méabilisation de 700 m² de sols et l'installation de 120 m² de pergola.

À partir de janvier 2027, deux projets structurants seront déployés au Collège Aliénor d'Aquitaine à Brantôme et au Collège Yvon-Delbos à Montignac-Lascaux.

qualité nutritionnelle, de produits locaux, de saison et fait maison seront privilégiées tandis que les points et les moments de distribution d'eau, seront multipliés.

En ce qui concerne l'organisation du service de restauration celui-ci sera adapté (tâches décalées aux périodes les plus fraîches, attention particulière à la chaîne du froid, etc.)

Ces adaptations devront être recherchées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et de santé et de sécurité au travail.

En outre, le protocole intégrera un volet spécifique pour les établissements disposant d'un internat.



Self du collège de Neuvic-sur-l'Isle

UN PÉRIGORD PLUS SOLIDAIRE

La poursuite de la révolution des cantines

Le Département poursuit le déploiement de son projet alimentaire dans les collèges publics : 100% bio, local, fait maison et de saison. Cette initiative fait figure d'exemple sur le territoire national ainsi qu'en Europe.

28 collèges sont d'ores et déjà labellisés par Ecocert dont quatre à l'occasion de cette rentrée : les trois collèges de Bergerac : Jacques-Prévert, Henri-IV et Eugène-Le-Roy, ainsi que le collège Henri-Bretin de Neuvic-sur-l'Isle.

Pour l'année scolaire 2026-2027, sept nouveaux collèges seront accompagnés pas à pas par les services du Département afin d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, fait maison et de saison : Giraut-de-Borneil à Excideuil, Arnault-de-Mareuil à Mareuil, Les Châtenades à Mussidan, Olympe-de-Gougues à Vélines, Les Trois Vallées à Vergt, Michel Debet à Tocane-Saint-Apre, et Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou.

L'objectif fixé de labellisation 100% bio des 35 collèges publics relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire d'ici mars 2028 sera tenu.

Des investissements en cuisine

Le programme d'aménagement des cuisines des collèges s'est poursuivi en 2025 pour un montant de 490.040 € qui a permis d'équiper essentiellement les établissements scolaires de Henri IV à Bergerac, Neuvic, Saint-Aulaye-Puymangou, Thiviers, La Force, Tocane-Saint-Apre et Excideuil en matériel de cuisine.

En 2026, un montant de 570.000 € a été voté afin d'équiper les collèges de Vergt, Eugène-Le-Roy à Bergerac, Saint-Aulaye-Puymangou, Piégut-Pluviers, Tocane-Saint-Apre et Belvès.

La lutte contre le gaspillage alimentaire

De nombreuses initiatives sont menées dans les collèges en collaboration avec les services du Département afin de lutter contre le gaspillage alimentaire : confection de serviettes en tissu par les élèves ; menus anti-gaspi utilisant des denrées non servies ; proposition de fruits coupés ; suppression des emballages individuels de fromage et de laitage ; table de partage des aliments non consommés dans le réfectoire ; gachimètre à pain ; mise en œuvre de la charte du mangeur responsable.

Grâce à ces actions menées en collaboration avec les élèves, la quantité moyenne d'aliments non consommés pour un plateau dans un collège du Département est de 40 grammes (moyenne nationale en collège : 100 grammes par plateau).

Le Département accompagne les établissements pour le compostage des biodéchets (épluchures, restes alimentaires ...) issus de la restauration. Les composteurs sont réalisés par l'atelier de

menuiserie du Pôle Paysage et Espaces Verts en châtaigner massif et local.

Depuis 2022, 52 composteurs de 1 m³ ont été installés et mis en service. Le matériel de compostage fourni par le Département est le suivant : crocs, thermomètres, pelles à broyat, bâches, seaux, arrosoirs, chariots, petit matériel facilitateur du compostage. Une sensibilisation du personnel est également réalisée régulièrement avec un agent dédié à cette mission.

En 2025, les collèges de Piégut-Pluviers, de Beaumontois-en-Périgord et de Lalande ont été équipés de six composteurs permettant ainsi aux structures de respecter leurs obligations réglementaires vis-à-vis du tri obligatoire des biodéchets, mais aussi de réduire de plus de 30 % leur production annuelle de déchets ménagers ou assimilés.

Autres actions pour accompagner les collégiens vers la réussite

Faire de la santé des élèves une priorité.

Cette année encore, le Département s'engage dans la campagne de vaccination contre le papillomavirus, les méningites ainsi que des rappels vaccinaux.

En parallèle, le Centre de Santé Sexuelle (CSS) du Département conduit chaque année des actions de prévention et de sensibilisation auprès de tous les publics dont celui des adolescents de la Dordogne.

Les trophées départementaux de l'égalité fille-garçon

Le Département de la Dordogne, en collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et la Préfecture de la Dordogne, organise une journée marquante dédiée à l'égalité fille-garçon pour les collèges publics et privés.



Le soutien à la pratique sportive

Pour favoriser la pratique sportive en club ou dans le cadre scolaire, le Département reconduit, pour l'année scolaire 2026/2027, le « Chèque-sport Dordogne-Périgord ».

Christian TEILLAC,

Vice-président chargé de l'Éducation,
Conseiller départemental du canton de la Vallée de l'Homme

« Le Département de la Dordogne a l'ambition d'accompagner la réussite scolaire des collégiens. C'est la raison pour laquelle il investit chaque année dans les collèges pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles. »



L'État indemnise le Département à hauteur de 24 millions d'euros



Tous les équipements autorisés sont en cours de démolition

Le dossier de contournement de Beynac a connu un tournant durant l'été : à l'issue des échanges engagés avec l'Etat, le Conseil départemental a obtenu l'indemnisation du préjudice subi par la collectivité.

Rappel des faits :

- Le Conseil général délibère en 1985 sous la présidence de Bernard Bioulac pour réaliser le contournement dans le cadre de la voie de la Vallée de la Dordogne.
- Le projet est poursuivi sous les présidences de Gérard Fayolle, Bernard Cazeau et Germinal Peiro. Il a été reconnu d'utilité publique en 2001. Le tribunal administratif de Bordeaux l'a confirmé en 2007, la cour administrative d'appel de Bordeaux en 2009 et le Conseil d'Etat en 2010.
- En 2010, l'Etat met en place un plan de prévention des risques, les falaises de Beynac étant reconnues dangereuses et pour partie, classées en zone rouge.
- En 2018, après avoir reçu le soutien de la population, des acteurs économiques, de la grande majorité des élus toutes tendances confondues, de tous les services de l'Etat, de la Préfète de la Dordogne, le Département, par arrêté préfectoral, est autorisé à réaliser ces travaux. Une autorisation confirmée par un courrier du Premier Ministre Edouard Philippe.
- Un an après, le Conseil d'Etat interrompt les travaux, considérant que le projet porte une atteinte irréversible aux espèces protégées, une analyse que l'administration a toujours contestée sur le fond. Ensuite, la juridiction administrative ordonne la démolition, décision que le Département a exécutée.

Une indemnisation qui constitue une reconnaissance concrète du préjudice subi par la collectivité.

Dans cette affaire, le Conseil départemental a parfaitement respecté les décisions de l'Etat et les décisions de l'autorité administrative.

Il a réalisé les travaux quand il était autorisé, il a stoppé les travaux quand le Conseil d'Etat l'a demandé. Il a démolé les ouvrages construits en suivant la décision du Tribunal administratif.

Cette indemnisation de plus de 24 millions d'euros reconnaît le préjudice subi par la collectivité et clôt ce volet du dossier.

Des équipements autorisés et construits... puis déconstruits sur décision de justice.

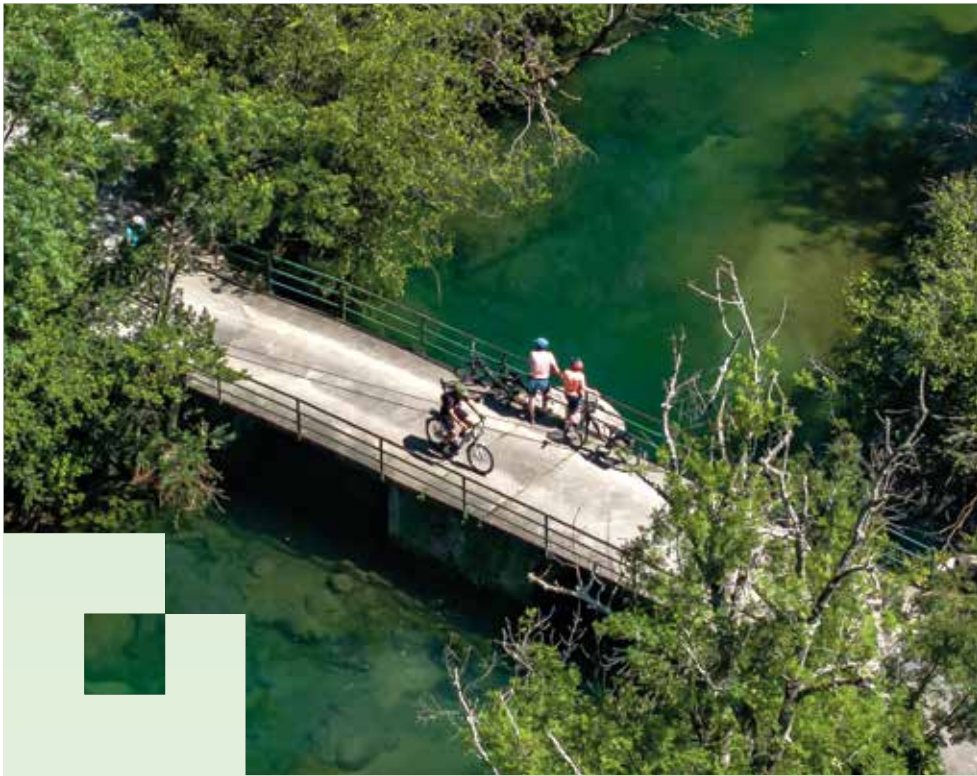
Les images des sites sur lesquels les ouvrages ont été démolis témoignent de cette situation pour le moins singulière.



Septembre 2026

Le Conseil départemental n'a jamais renoncé à défendre l'intérêt général et les intérêts des Périgourdins.

Depuis le début de cette affaire, le Département a défendu une même conviction : améliorer les conditions de circulation, renforcer la sécurité et préserver la qualité de vie des habitants comme l'attractivité du territoire dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.



UN PÉRIGORD MIEUX PRÉSERVÉ

7

Le Département soutient le développement du réseau cyclable en Dordogne

Avec la Charte des aménagements cyclables, le Conseil départemental de la Dordogne propose un cadre commun aux acteurs du territoire pour accompagner le développement des mobilités cyclables.

Objectif : construire progressivement un réseau plus cohérent, continu, lisible et sécurisé, adapté aux déplacements du quotidien comme aux pratiques touristiques et de loisirs.

Les « mobilités douces » - notamment le vélo - occupent une place croissante dans les politiques d'aménagement du territoire. Mode de déplacement efficace, réponse aux enjeux environnementaux et levier de dynamisation des territoires ruraux comme urbains, il répond à des usages de plus en plus diversifiés.

En Dordogne, cette évolution s'inscrit dans une politique globale des mobilités. La nouvelle Charte des aménagements cyclables constitue un cadre de référence pour les collectivités et les maîtres d'œuvre. Elle précise les principes de conception et les critères techniques destinés à guider la réalisation des itinéraires, tout en facilitant le dialogue entre communes, intercommunalités, Département et partenaires techniques.

Penser le réseau dans sa globalité

Un aménagement cyclable ne peut être pensé de manière isolée. Pour être réellement utile, un itinéraire doit assurer une continuité entre les différents lieux de vie, d'activité et de services.

Le Département vise ainsi le déploiement d'un réseau continu et sécurisé, combinant véloroutes, voies vertes et autres aménagements cyclables, tout en accompagnant les collectivités dans leurs projets. Environ 550 km de parcours, sous forme de boucles d'intérêt local, ont déjà été ouverts sur plusieurs intercommunalités, auxquels s'ajoutent les itinéraires d'intérêt régional et national.

À chaque usage, son aménagement

Il n'existe pas de solution unique. Le choix doit tenir compte du trafic, de la vitesse des véhicules, de la largeur disponible, du relief, de l'environnement et des usages attendus.

Selon les situations, plusieurs solutions peuvent être mobilisées : voie partagée à faible trafic, zone 30, zone de rencontre, bande ou piste

cyclable, chaussée à voie centrale banalisée, voie verte ou double-sens cyclable. La bonne réponse est celle qui s'adapte au territoire et aux utilisateurs.

Le cycliste du quotidien recherche avant tout la continuité de son parcours, la sécurité et l'intermodalité. Le touriste doit pouvoir s'appuyer sur des itinéraires attractifs et des services adaptés. Ceux qui pratiquent pour leurs loisirs privilégient des parcours accessibles et sécurisés, tandis que les sportifs ont notamment besoin de revêtements roulants.



La sécurité au cœur des projets

La sécurité constitue l'un des principes fondamentaux de la Charte. Elle passe d'abord par la maîtrise des vitesses et par la réduction du différentiel entre cyclistes et véhicules motorisés.

Les points de rencontre entre les différents flux font l'objet d'une attention particulière : giratoires, traversées de routes départementales ou franchissements d'ouvrages d'art. Les signalisations doivent rendre les trajectoires lisibles et permettre à l'usager de se repérer.

L'entretien des aménagements est également une condition essentielle. Il concerne la qualité des revêtements, des largeurs adaptées, le stationnement des vélos et la présence de points d'arrêt. La Charte rappelle qu'un trottoir ne constitue pas, par nature, une voie cyclable : la cohabitation entre cyclistes et piétons doit faire l'objet d'une attention particulière.

Un cadre commun et des outils pour les collectivités

La Charte donne une vision partagée du développement cyclable en Dordogne. Ainsi, la coordination entre communes, intercommunalités et Département est indispensable pour éviter les ruptures et garantir la fluidité du réseau. Disponible en version numérique sur www.dordogne.fr, ce document propose également des fiches techniques thématiques destinées à accompagner les porteurs de projets.

Une « boîte à outils » est par ailleurs mise à disposition pour estimer le coût global d'une opération, identifier les partenaires et faire appel aux dispositifs de financement adaptés. Le Plan Départemental Vélo 2022-2027 peut notamment être mobilisé en complément des aides de l'Europe, de l'État et de la Région.

Favoriser le développement des aménagements cyclables ne se résume pas seulement à créer des kilomètres de parcours. Il s'agit aussi améliorer les déplacements quotidiens, faciliter l'accès aux services, renforcer l'attractivité touristique et offrir de nouvelles possibilités de mobilité.

Sylvie CHEVALLIER,

Vice-présidente chargée du Tourisme et de la Promotion du Périgord, Conseillère départementale du canton du Sud-Bergeracois

Jean-Michel MAGNE,

Vice-Président chargé des Routes et des Mobilités, Conseiller départemental du canton de la Vallée de l'Isle

« Véritable outil de référence, cette charte apporte ainsi un socle commun pour orienter les projets, favoriser des pratiques homogènes et garantir une vision d'ensemble partagée par tous les acteurs. »





AUX JARDINS DE BOSCORNUT, leur reconversion a trouvé son nid

À peine la porte du poulailler franchie, un concert de caquètements résonne. Les centaines de poules grattent, picorent ou disparaissent dans les poudoirs où, quelques instants plus tard, un œuf viendra s’ajouter à la récolte du jour. Aux Jardins de Boscornut, à Saint-Orse, chaque détail est pensé pour le bien-être des gallinacées. « Pour qu’une poule produise bien, il faut d’abord qu’elle se sente bien », résume David Prud’homme en observant fièrement son élevage. À l’ombre, avec de l’eau distribuée par pipettes et une alimentation contrôlée, elles affichent un taux de ponte remarquable : entre 90 et 95 %. « À leur meilleur âge, elles pondent quasiment un œuf par jour. Elles sont magnifiques avec de belles plumes. C’est la preuve qu’elles sont bien élevées », ajoute David en caressant une de ses « cocottes » bio.

S’ils ont réussi leur reconversion professionnelle en Dordogne, rien ne prédestinait David et son épouse Sylvie à cette vie. Lui était carrossier-peintre, puis vendeur de véhicules près de Saint-Étienne. Elle, travaillait comme ingénieure de recherche. Deux métiers prenants, exercés au sein de grandes structures, jusqu’au jour où l’envie de changer de vie est devenue plus forte. « Quand je me suis demandé à quel moment j’avais été le plus heureux, la réponse était simple : enfant, dans le jardin de mes grands-parents. Mon grand-père était agriculteur », se remémore David, avec émotion.



Approvisionnement des collèges du Département

Une formation agricole en poche et plusieurs mois passés chez des maraîchers, le couple avait un nouvel objectif : visiter des fermes jusqu’à trouver la bonne. Il en a fallu trente-trois avant de tomber sous le charme de cette propriété de dix hectares, auparavant en friche, au cœur du Périgord. Depuis 2015, tout a été transformé. Ces friches ont laissé place au maraîchage, deux maisons ont été rénovées, dont un gîte ouvert à la location.

Sur un hectare, les légumes se succèdent au fil des saisons : tomates, courgettes, aubergines, poivrons ou encore carottes sous serre et aux pommes de terre, poireaux et courges en plein champ. Les débuts n’ont pas toujours été simples. « Les premières années, il fallait passer le cap. Mais depuis deux ou trois ans, ça fonctionne : on vit avec ce qu’on a, au rythme des saisons ».

Les œufs et légumes sont vendus à la ferme, dans des boutiques de producteurs à Savignac-les-Églises et Terrasson, ainsi que dans plusieurs épiceries. Les œufs bio approvisionnent également les cantines des collèges de Thenon, Terrasson et bientôt Montignac-Lascaux. « Depuis que nous fournissons les collèges du secteur qui proposent des menus 100% bio, nous avons dû nous adapter et pour répondre à la demande, un nouveau poulailler est déjà en construction » souligne David avec satisfaction.

PO RTRAIT

Jérôme LEPLUS-HABENECK

Directeur de la DSIN (Direction des Systèmes d’Information et du Numérique)

À la tête de la Direction des Systèmes d’Information et du Numérique (DSIN), Jérôme Leplus-Habeneck pilote aujourd’hui une équipe de 43 agents. Arrivé dans la collectivité en 2001, il aborde désormais sa mission de directeur avec une conviction forte : le numérique n’a de sens que s’il simplifie le quotidien de celles et ceux qui font vivre le service public. Pour Jérôme Leplus-Habeneck, l’objectif est de rapprocher le numérique du quotidien des équipes et des usagers : simplifier les démarches en ligne, réduire les délais, mieux protéger les données et renforcer l’accompagnement, pour un service public simple, sûr et accessible. « Notre rôle est d’être au plus près des métiers pour leur faire gagner du temps et leur permettre de se concentrer sur leurs missions », résume-t-il.

Mutualiser pour mieux servir le territoire et maîtriser les coûts

Cette ambition s’appuie sur un choix stratégique fort réalisé en 2011 : le Département héberge localement ses services numériques sur deux centres de données sécurisés. Ce « cloud départemental », géré par nos équipes, sert chaque jour près de 25 000 utilisateurs du Conseil départemental : agents, élèves et enseignants

des collèges, partenaires, ainsi que 450 communes, en partenariat avec l’Agence Technique Départementale. « C’est un levier concret de mutualisation, de maîtrise des coûts et de souveraineté des données », ajoute-t-il.

Au cœur de la cybersécurité depuis plus de quinze ans

La protection des données et la cybersécurité constituent également une priorité historique du Département. Dans un contexte où les attaques se multiplient quotidiennement, les équipes assurent une surveillance permanente et renforcent régulièrement leurs compétences en cybersécurité. C’est une culture qui se développe dans toute la collectivité. « Cette année, nous avons renforcé la cybersécurité avec un Centre de sécurité développé en interne. Véritable bouclier territorial, il surveille, détecte et bloque les attaques et accompagne les équipes en cas d’incident. Il bénéficie à l’ensemble des structures hébergées et illustre notre politique de mutualisation des moyens à l’échelle du territoire », poursuit le directeur.

Ce qui anime Jérôme Leplus-Habeneck au quotidien ? C’est la diversité de son métier, les échanges constants avec les équipes métiers du Département pour transformer des besoins concrets en solutions utiles, les nouveaux défis technologiques et stratégiques ainsi que la recherche permanente d’amélioration qui nourrissent sa motivation. Il souligne également la chance de pouvoir compter sur des équipes engagées et investies qui partagent la même vision d’un service public qui agit pour toutes et tous, sans laisser personne de côté.





Périgord-Vert Nontronnais

Les métiers d'art au cœur du territoire

9

Du 23 au 25 octobre, le salon Rue des Métiers d'Art réunira à Nontron une trentaine de créateurs venus de toute la France. Au-delà de ce rendez-vous désormais bien installé, c'est tout un territoire qui affirme sa vocation de terre de création, porté depuis plus de vingt-cinq ans par le Pôle Expérimental Métiers d'Art (PEMA).

À Nontron, les métiers d'art constituent un véritable écosystème, nourri par une histoire locale, des savoir-faire, des entreprises et des artisans qui ont choisi de faire vivre leur activité en milieu rural. Sur le territoire de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais, plus de 115 entreprises relèvent aujourd'hui du secteur des métiers d'art. Du cuir au métal, du bois au textile, cette diversité s'appuie sur les ressources et les savoir-faire qui caractérisent le Périgord vert.

Cette dynamique s'est construite progressivement. Dans les années 1990, l'installation d'Hermès à Nontron, la reprise de la Coutellerie nontronnaise

par Forge de Laguiole et la création de la Fête du Couteau ont contribué à faire des métiers d'art un axe de développement culturel, économique et touristique.

En 2000 naissait le Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin, avec une ambition : faire connaître la richesse de ces métiers, accompagner les professionnels et favoriser leur développement.

Depuis, le PEMA est devenu un acteur essentiel du territoire soutenu fidèlement par le Conseil départemental et son agence culturelle, tant sur le plan financier qu'au niveau des moyens techniques et pratiques. Expositions, formations, interventions en milieu scolaire, démonstrations, résidences de designers, accompagnement des professionnels ou encore Boutique Métiers

d'Art : son action fait le lien entre création, transmission, économie et culture. Chaque année, elle concerne plus de 150 professionnels, touche près de 2000 scolaires et attire quelque 16 000 visiteurs.

« L'élaboration et la mise en œuvre collaborative de nos projets en font toute la richesse à l'image des partenariats avec l'Agence culturelle et avec les autres associations métiers d'art très actives ici comme 3F3M autour du métal à Etouars, 4x4 pour le Marché céramique de Bussière-Badil ou le CEDP avec le Musée du tisserand à Varaignes. » souligne Sophie Rolin, directrice du PEMA.

Le salon Rue des Métiers d'Art est l'une des vitrines de cette démarche. Sa sélection privilégie l'excellence des savoir-faire, la créativité, l'innovation et la diversité des métiers.

Mais il donne aussi à voir la vitalité du vivier local. Coutellerie, maroquinerie, bijou, céramique, textile ou encore travail du bois : des artisans installés à Nontron, Piégut-Pluviers, Dussac ou ailleurs dans le Nontronnais témoignent, aux côtés de créateurs venus d'autres régions, de la capacité du territoire à faire émerger et à accueillir des talents.

Cette présence d'activités très diverses, de petits ateliers jusqu'aux entreprises de dimension internationale, constitue l'une des grandes spécificités du Nontronnais. Ici, la ruralité n'est pas un frein à la création : elle devient un terrain d'expérimentation, d'innovation et d'épanouissement.



RESTAURANT AU P'TIT SABLÉ

UN COUPLE AUX P'TITS SOINS POUR SON VILLAGE

Quand certains commerces baissent leur rideau, eux choisissent d'en ouvrir un de plus. À Saint-Pierre-d'Eyraud, Christine et Vivien, propriétaires du restaurant Le P'tit Sablé, donnent un nouveau souffle au cœur du village en reprenant l'ancien bureau de tabac. Une aventure menée avec une idée : préserver un lieu de vie. Depuis trois ans, leur établissement est devenu le dernier commerce encore en activité dans la commune : « Quand on ferme le dimanche et qu'il n'y a pas de groupe, le village est mort », résume le couple.

Le P'tit Sablé est, pour ce village, bien plus qu'un restaurant. Chaque midi, une clientèle fidèle se retrouve autour d'une cuisine familiale où les plats changent tous les jours. Deux entrées, deux plats, plusieurs desserts, des produits frais et des légumes achetés auprès de producteurs locaux rythment les menus. Aux fourneaux : Christine. Cette dernière perpétue le savoir-faire transmis par son oncle, ancien chef passé par Paris, Bordeaux ou encore Périgueux et médaillé pour ses sauces. Coq au vin, lapin à la crème d'ail, osso bucco ou encore riz au lait de la maison rappellent cette cuisine généreuse. Ancienne horticultrice, elle s'est formée pendant plusieurs années à ses côtés avant de prendre les commandes de la cuisine. Vivien, lui, avait déjà une solide expérience derrière un comptoir après dix-huit ans passés dans un bar à Gardonne.

De nombreux services pour le village

Leur nouveau projet renforcera sans nul doute cette convivialité que l'on apprécie en Dordogne. Depuis fin août, l'ancien bureau de tabac a rouvert avec un bar, un espace presse avec des jeux à gratter, une épicerie, un dépôt de gaz, du carburant, un point relais, une pâtisserie le dimanche matin... Et même des dégustations d'huîtres le week-end !

Le dépôt de pain, assuré depuis plus d'un an pour rendre service aux habitants, a également été transféré. Ce projet répond à leur conviction de créer un lieu qui rassemble. Une terrasse vient compléter l'ensemble, permettant aussi à tous ceux qui le souhaitent de se retrouver autour d'un café ou d'un verre.

Christine et Vivien ont des projets plein la tête. Ils viennent d'ailleurs de recruter une salariée à temps plein, originaire du village, pour les aider.

Adresse : 12 Route du Sablier, 24130 Saint-Pierre-d'Eyraud - 05 53 58 54 85



BŒUF BOURGUIGNON DE CHRISTINE

INGRÉDIENTS : 6 personnes

1,5 kg de joues de bœuf ou de paleron - 1 bouteille de vin rouge - 2 oignons
2 clous de girofle - Herbes de provence - 2 à 3 cuillères à soupe de farine - 2 cuillères à soupe de fond de veau - 5 à 6 carottes - 300 g de champignons de Paris frais - 200 g de lardons (facultatif) - 5 cl d'Armagnac - 1 carré de chocolat noir (si besoin)
Pommes de terre vapeur pour l'accompagnement.

PRÉPARATION : La veille : coupez la viande en gros morceaux. Préparez une marinade avec le vin rouge, les oignons émincés piqués de clous de girofle, un filet d'huile d'olive et des herbes de provence. Ajoutez la viande et laissez mariner toute une nuit au réfrigérateur. Le lendemain, égouttez la viande en conservant précieusement la marinade. Dans une grande cocotte en fonte, faites revenir les oignons émincés dans un mélange de beurre et d'huile d'olive. Ajoutez la viande et faites-la bien dorer sur toutes les faces. Versez la marinade dans la cocotte. Ajoutez l'Armagnac et faites flamber. Saupoudrez de farine et mélangez pour épaissir légèrement la sauce. Assaisonnez avec le sel, le poivre et le fond de veau. Incorporez les carottes coupées en rondelles épaisses, les champignons frais et, si vous le souhaitez, les lardons. Laissez mijoter à feu très doux pendant 4 à 5 heures, en remuant régulièrement. La viande doit devenir fondante. Si la sauce vous paraît un peu amère en fin de cuisson, ajoutez un carré de chocolat noir. Servez accompagné de pommes de terre vapeur.



AGENDA

OCTOBRE - NOVEMBRE 2026

SPORT / LOISIRS

SENIORS À NOUS LA FORME

Activités physiques adaptées et ateliers de prévention santé pour les plus de 60 ans **du 7 septembre au 17 juin** à Coulaures, Daglan, Jumilhac-le-Grand, Issigeac, Montignac-Lascaux, Prigonrieux, Saint-Aulaye - Puymangou, Saint-Cyprien, Saint-Julien-de-Lampon, Montrem, Nontron, Saint-Pierre-de-Chignac, Thenon, le Lardin St-Lazare, Villefranche-de-Lonchat, Villeteureix. Inscriptions sur : <https://demarches.dordogne.fr/cd/seniors-forme/>

ÉCOLES DÉPARTEMENTALES DES SPORTS

Activités gratuites proposées tous les mercredis matins à partir de 8h30 pour les 8/11 ans **du 9 septembre au 17 juin** (hors période de vacances) à Agonac, Coulounieix-Chamiers, Eymet, Saint-Front-de-Pradoux, le Bugue, Lalinde, Montpon-Ménestérol, Nontron, base de loisirs de Rouffiack, Saint-Cybranet, Sarlat-la-Canéda.

VACANCES SPORTIVES

du 16 octobre au 2 novembre

Initiations gratuites à différentes disciplines sportives inscriptions sur : <https://demarches.dordogne.fr/cd/vacances-sportives>

INAUGURATION STATION TRAIL

dimanche 25 octobre à Busserolles

EXPOSITIONS



37^{ÈME} FESTIVAL EN PÉRIGORD À BASSILLAC-ET-AUBEROCHÉ
du 16 au 18 octobre
16 expositions,
48 auteurs,
rencontres, dédicaces...

EXPOSITION « RE-TRAIT » DE JOCHEN

GERNER du 29 septembre au 5 décembre à l'Espace culturel François Mitterrand de Périgueux

> Entrée libre du mardi au samedi, de 14h à 18h (sauf jours fériés). Ouverture exceptionnelle dimanche 12 octobre de 14h à 18h. Renseignements au 05 53 06 40 00 et sur www.culturedordogne.fr

> Ouverture exceptionnelle dimanche 18 octobre de 14h à 18h à l'occasion du Festival de la BD en Périgord

> Visite commentée chaque samedi à 14h (sans réservation) sauf les 17 octobre et 4 novembre. Accueil de groupes (sur réservation au 06 75 64 58 98)

EXPOSITION « LE PONT ROUCHAUD, LE CENTRE OUBLIÉ DE LA NOUVELLE-AQUITAINE »

aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux **du 8 octobre au 31 décembre**

> Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ouvertures exceptionnelles les samedis 17 octobre, 7 novembre et 5 décembre de 14h à 18h.

SPECTACLES / LECTURES / CONFÉRENCES / ATELIERS / RENCONTRES

LA P'TITE TOURNÉE (pour les 6 mois/ 4 ans) **du 13 au 16 octobre** avec le spectacle « Petit PORT' » à la Roche-Chalais, Prigonrieux, Agonac, Coursac, Eymet, Saint-Astier - Renseignements sur www.biblio.dordogne.fr

CONFÉRENCE « LE XII^{ÈME} SIÈCLE, OU LE BEAU MOYEN AGE PÉRIGOURDIN »

jeudi 15 octobre à 18h

Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33

FESTIVAL CHAIS D'ARTS - du 16 au 18 octobre à Montcaret

RENCONTRES CHANTÉES

avec Jean Bonnefon, Monique Burg, Gilles de Becdelièvre, Sylvain Roux, Patrick Salignié - **dimanche 18 octobre** à 14h30 Les Eyzies, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire
Gratuit sur réservation : 05 53 06 06 97

ATELIER CALLIGRAPHIE - mercredi 21 octobre

de 14h à 16h - Archives départementales à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33

LANCEMENT DU PRIX DES LECTEURS ÉTRANGES LECTURES 2027

> **jeudi 22 octobre** : présentation des 5 romans aux 50 bibliothèques du réseau départemental de lecture publique participantes, à la médiathèque Pierre Fanlac de Périgueux.

A partir du 1^{er} novembre 2026, les lecteurs de Dordogne pourront découvrir les 5 romans en lice pour le Prix des lecteurs 2027, dans les 50 bibliothèques et les librairies participantes.
Renseignements sur www.biblio.dordogne.fr

PROJECTION-RENCONTRE DU COURT-MÉTRAGE

« PRIMITIF » - vendredi 23 octobre à 20h30

Les Eyzies, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire
Renseignements : 05 53 06 06 97

35^{ÈME} FESTIVAL DU FILM

du 3 au 7 novembre

à Sarlat-la-Canéda



RASSEMBLEMENT DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE DORDOGNE

jeudi 5 novembre Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux

CONFÉRENCE « RESPONSABLES MAIS NON COUPABLES : FEMMES ACQUITTÉES DU CRIME SUR LEUR CONJOINT ENTRE 1900 ET 1950 »

samedi 14 novembre - Médiathèque à Ribérac
Renseignements : 05 53 03 33 33

Dans le cadre de ce festival, l'exposition « Les Femmes dans la Résistance... Les Oubliées de l'Histoire... » sera présentée. Une exposition créée conjointement par le Département de la Dordogne, à travers l'Espace départemental des Résistances d'hier à aujourd'hui, et l'ANACR Dordogne.

Longtemps réduite à l'image de quelques grandes figures, l'histoire de la Résistance s'est aussi écrite grâce à des milliers de femmes dont le rôle, souvent discret, fut pourtant essentiel. Comme le rappelait le résistant Maurice Loupias : « La Résistance [...] n'eût pas été

FESTIVAL DU LIVRE GOURMAND

du 13 au 15 novembre

à Périgueux



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

dimanche 15 novembre - Les Eyzies,

Pôle d'Interprétation de la Préhistoire - Renseignements : 05 53 06 06 97

15^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL TRAFIK

en novembre à Bergerac

30^{ÈME} ÉDITION DU MOIS DU LEBEROU - festival itinérant en novembre : Vallée de la Vézère, Vallée des Beunes, Sarladais et Rouffignacois

ÉTRANGES LECTURES : Lecture d'automne / Liban (visuel dans le serveur)

« Habibi Beyrouth » de Manal Salamé / Lecture avec Emilie Esquerré

> **mardi 17 novembre à 18h30**

à l'Amphithéâtre Jean Moulin à Périgueux

> **mercredi 18 novembre** à 18h30 à la Force

> **jeudi 19 novembre** à 18h30 à Saint-Cyprien

CONFÉRENCE « BERGERAC ACCUEILLE LES RÉFUGIÉS POLONAIS »

jeudi 19 novembre à 18h

Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux - Renseignements : 05 53 03 33 33

ARCHÉO'ACTU

dimanche 22 novembre à 14h30

Les Eyzies, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire - Renseignements : 05 53 06 06 97

LES RENCONTRES DU RÉEL

du 19 au 22 novembre au Buisson-de-Cadouin

FESTIVAL DOCUMEN'TERRE

du 26 au 29 novembre à Montignac-Lascaux

ATELIER D'AIDE À LA RECHERCHE « ARCHIVES ET SECRETS DE FAMILLE » - lundi 7 décembre

Archives départementales à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33

RENCONTRES OCCITANES DES LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

du 8 au 10 décembre

au Sans Réserve et Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux - Renseignements : 05 53 06 40 00

CONFÉRENCE « LA GRÈVE DE 1938 AUX PAPETERIES DE CONDAT »

jeudi 17 décembre à 18h

Centre départemental Joséphine Baker à Périgueux
Renseignements : 05 53 03 33 33



FESTIVAL JOSÉPHINE BAKER les 24 et 25 octobre

à Castelnau-la-Chapelle (parc des Milandes)

possible sans les femmes. » L'exposition restitue la diversité de leurs engagements et redonne un visage à celles qui ont longtemps été reléguées au second plan de la mémoire collective. Elle met en lumière les parcours individuels de plus de quarante résistantes, qui témoignent de cet engagement au quotidien, parfois jusqu'à l'arrestation, la déportation ou la mort.

Parmi ces destins figure naturellement celui de Joséphine Baker, dont le parcours donne une résonance particulière à cette exposition présentée aux Milandes.



Les Rencontres Occitanes des Langues et Cultures régionales auront lieu cette année en Dordogne !

du 8 au 10 décembre 2026

Du 8 au 10 décembre 2026 se dérouleront à Périgueux les Rencontres Occitanes des Langues et Cultures régionales. En effet, de nombreuses collectivités territoriales considèrent aujourd'hui que les Langues et Cultures régionales constituent une ressource pour le développement territorial, qu'elles contribuent à l'habitabilité du territoire en renforçant son identité, en dynamisant l'économie, en créant du lien social dans le respect des droits culturels des personnes. En d'autres termes, ces langues historiques représentent un véritable enjeu sociétal pour nos territoires de demain.

Les rencontres permettront de débattre de ces problématiques en croisant témoignages et expériences issus des différentes langues et cultures régionales de France. Elles offriront un espace pour que toutes celles et tous ceux qui ont à cœur, à divers échelons (élus, artistes, agents publics, bénévoles et salariés associatifs, entrepreneurs...) de promouvoir la langue occitane et d'assurer son avenir.

Cet événement est organisé conjointement par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Office Public de la Langue Occitane, le Département de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et la Ville de Périgueux.

Retrouvez l'intégralité du programme sur culturedordogne.fr

Las Rencontres Occitanas de las Lengas e Culturas regionalas se tendrán aquesta annada en Dordonha !

(dialecte occitan Lemosin)

Dau 8 au 10 de decembre de 2026 se debanarán a Perigüers las Rencontres Occitanas de las Lengas e Culturas regionalas. De vrai, mai d'una collectivitât territoriala consideran aüei que las Lengas e Culturas regionalas constituïssen una ressorsa per lo desvolopament territorial, que contribuïssen a l'abitabilitat dau territòri en afortir son identitat, en dinamizar l'economia, en crear dau liam sociau dins lo respect daus drechs culturaus de las personas. En d'autres termes, aquelas lengas istoricas representan un enjeuc societau vertadier per nòstres territòris de doman.

Las rencontres permetrán de debatre d'aquelas problematicas en crosant testimoniats e experiéncias eisits de las diferentas lengas e culturas regionalas de França. Perpausarán d'ofrir un espaci per que totas aquelas e tots aqueus que son plan resouguts, a diversas eschelas (elegits, artistas, agents publics, benevòles, salariats associatius, entrepreneires) de promòure la lenga occitana e d'assegurar son avenir.

Aquel eveniment es organizat conjuntament per la Region Novela Aquitània, l'Ofici Public de la Lenga Occitana, lo Departament de Dordonha, l'Agéncia culturala departamentala Dordonha-Perigòrd e la Vila de Perigüers.

Retrobatz l'integralitat dau programa sus culturedordogne.fr

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



UNE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE QUI PROTÈGE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'actualité va vite, mais cet été ne doit pas être oublié. Nous avons une pensée particulière pour la Gironde, durement frappée par les incendies, pour les habitants touchés et pour tous ceux qui se sont mobilisés. Ces événements doivent provoquer une prise de conscience : le changement climatique est là et nous devons agir.

Agir, c'est d'abord protéger. C'est le sens de l'augmentation des moyens alloués au SDIS, pour donner à nos sapeurs-pompiers les capacités humaines et matérielles de faire face à des risques qui évoluent et s'intensifient.

Agir, c'est aussi adapter nos collèges aux canicules : végétalisation, ombrage, isolation et brasseurs d'air. C'est poursuivre notre ambition d'une alimentation 100 % bio et locale dans les cantines, bonne pour nos enfants et pour l'agriculture périgourdine.

Agir, c'est enfin préparer la Dordogne au défi de l'eau : mieux retenir l'eau plus abondante en hiver, favoriser son infiltration, préserver les haies et les zones humides et accompagner notre agriculture dans son adaptation.

Nous voulons une écologie concrète, populaire et juste, qui protège plutôt qu'elle ne culpabilise. Face au changement climatique, le Département reste, auprès de vous, un bouclier du quotidien qui anticipe, investit et protège.



LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE N'EST PLUS UNE MENACE LOINTAINE

Cet été, la France a fait face à des épisodes de canicules à répétitions, de sécheresse, des feux gigantesques et des difficultés à répondre à ces événements catastrophiques.

Le Gouvernement ne peut plus se soustraire à ses responsabilités et nous devons en tirer les conséquences. Les collectivités territoriales, les services départementaux d'incendie et de secours, les forestiers, les agents de l'Etat et les communes doivent disposer des moyens humains, matériels, et financiers nécessaires pour anticiper les crises autant que pour y faire face. Une vraie politique de gestion équilibrée de l'eau doit pouvoir concilier les besoins agricoles, les capacités d'action des collectivités et une préservation des ressources. Le Gouvernement ne peut annoncer en juin une enveloppe de 60 millions d'euros pour accompagner 12 500 écoles dans l'adaptation aux fortes chaleurs et deux mois plus tard la ramener à 16 millions d'euros et laisser de côté 10 000 établissements qui devaient bénéficier du dispositif.

C'est aujourd'hui que l'on doit donner les moyens à nos services publics pour ne plus avoir à compter 8000 décès dus à la canicule, les forestiers et les pompiers impuissants face à des feux, les agriculteurs démunis face à la destruction de leur production, ou bien les enfants souffrant de la chaleur dans leur classe.

Les collectivités et le service public constituent la première ligne de protection et nous continueront à demander à ce qu'ils en aient les moyens.



ANTICIPER POUR MIEUX PROTÉGER

Cette rentrée doit être l'occasion de tirer les leçons des épisodes de sécheresse et des canicules qui ont touché l'ensemble de la Dordogne ces dernières années.

Promouvoir une alimentation bio dans nos collèges est une bonne chose. Mais l'écologie ne peut se limiter au contenu des assiettes : elle doit aussi garantir aux élèves et aux personnels des bâtiments adaptés au dérèglement climatique.

Lors des fortes chaleurs, plusieurs collèges ont dû fermer, rappelant la nécessité d'anticiper ces épisodes. Le Département doit aller plus loin et engager une véritable stratégie pour rafraîchir les salles, végétaliser les cours, améliorer l'isolation et programmer les travaux nécessaires.

Cette adaptation est une priorité. Anticiper, c'est maîtriser les coûts : investir à temps permet d'éviter demain des dépenses plus lourdes, alors que nos marges budgétaires se réduisent.

Cette question se pose aussi au regard des choix passés, notamment dans le dossier de Beynac. Deux astreintes de 489 000 euros et de 1,433 million d'euros ont déjà été versées, tandis qu'une nouvelle demande pourrait atteindre 4 millions. Les 24 millions d'euros annoncés dans l'accord avec l'État appellent eux aussi à la vigilance : quand seront-ils effectivement encaissés et à quelles priorités seront-ils affectés ?

Ces moyens devront répondre aux besoins de la Dordogne, notamment pour adapter nos collèges et mieux protéger nos enfants face aux canicules et aux sécheresses.



UNE CRISE MONDIALE QUI SE RÉPERCUTE EN DORDOGNE

Les deux mois d'été qui viennent de passer doivent nous alerter sur la nécessité évidente de pérenniser et même d'augmenter les budgets du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), mais aussi des DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie).

Nos forêts de Dordogne sont essentiellement composées de feuillus contrairement à nos voisins de Gironde mais leur entretien est plus que jamais important car un simple feu de broussailles peut se propager rapidement à une forêt entière.

À nous élus, à vous citoyens, de prendre nos responsabilités et de faire preuve de responsabilité et de bon sens. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas.

Jacques Chirac disait en 2002 lors de l'assemblée plénière du IV^e Sommet de la Terre à Johannesburg : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Le dérèglement climatique est désormais une réalité difficilement contestable, ses causes et ses conséquences doivent être pris en compte (incendies, inondations, retrait-gonflement des sols, glissement de terrains, éboulements...).

Nous vous souhaitons malgré tout une bonne rentrée et bien entendu nous restons à votre écoute



Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen
et Apparentés
Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr



Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Ecologiste
Contact : 05 53 02 20 31
a.folgado@dordogne.fr



THIERRY CAPIÈRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne
Contact : 05 53 02 20 18
s.matoug@dordogne.fr



Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains,
Divers Droite et apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



RETOUR EN IMAGES
SUR
LA 8^e ÉTAPE
DU
TOUR DE FRANCE
en Dordogne
Périgueux - Bergerac
11 JUILLET 2026

